

Service juridique et législatif
Mme Virginie Aguet
Place du Château 1
1014 Lausanne

Lausanne, le 30 août 2017

**Lutter contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle -
Modification du code pénal (art. 261bis CP) et du code pénal militaire (art. 171c
al. 1 CPM)**

Détermination du PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud

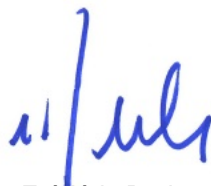
Madame,

Votre service a consulté le *PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud* (ci-après PLR) sur le projet de révision cité en titre. Il vous en remercie et souhaite se déterminer comme suit.

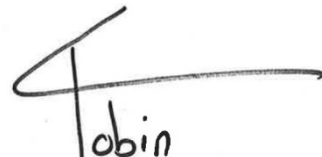
Le PLR soutient le projet de révision du Code pénal et du Code pénal militaire soumis en consultation. Il estime que la modification envisagée comblera une **lacune** dans la législation actuelle et permettra de sanctionner des situations graves de discrimination.

L'étude commandée par les cantons de Vaud et de Zurich, à la suite de deux enquêtes se focalisant sur la santé des quelque 5'000 jeunes en dernière année de scolarité obligatoire, publiées en juin 2017 au sujet des discriminations subies par les jeunes avec une orientation non exclusivement hétérosexuelle, confirme la nécessité de soutenir une telle adaptation législative.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de nos salutations distinguées.



Frédéric Borloz
Président



Laurine Jobin
Secrétaire générale